

Circulaire de Blâmont



LONGUEUR : 4 KM
(1H15)

Balisage

anneau jaune

Les p'tits plus

- AIRE DE PIQUE-NIQUE À PROXIMITÉ DE L'ÉTANG
- STATION AQUACOLE
- TOUS COMMERCES EN CENTRE VILLE



- 1 DÉPART** à droite de l'entrée du camping de Blâmont, le sentier longe le camping sur 200 m. Suivre le balisage (anneau jaune) en direction du bourg.

Continuer tout droit - puis à droite vous cheminez dans les jardins bordés de **murs en pierre sèche**.

Les murs en pierre sèche sont les ouvrages les plus courants de nos paysages ruraux. Clôture de parcelle ou mur de soutènement, leur aspect, est lié à la nature de la pierre trouvée sur le lieu de construction. Constitués d'un simple empilage sans aucun liant, certains murs ont plusieurs siècles.

- 2** Suivre le chemin herbeux sur votre gauche. Ignorer la passerelle à droite. Le sentier longe le cours d'eau « **La Vezouze** », rive gauche jusqu'à l'entrée du supermarché.

La Vezouze est un affluent de la Meurthe, qu'elle rejoint au niveau de Lunéville. Elle présente sur son parcours de nombreux méandres et zones humides ou inondables, dues en partie à la faible pente du relief, qui présentent de nombreux intérêts faunistiques et floristiques.

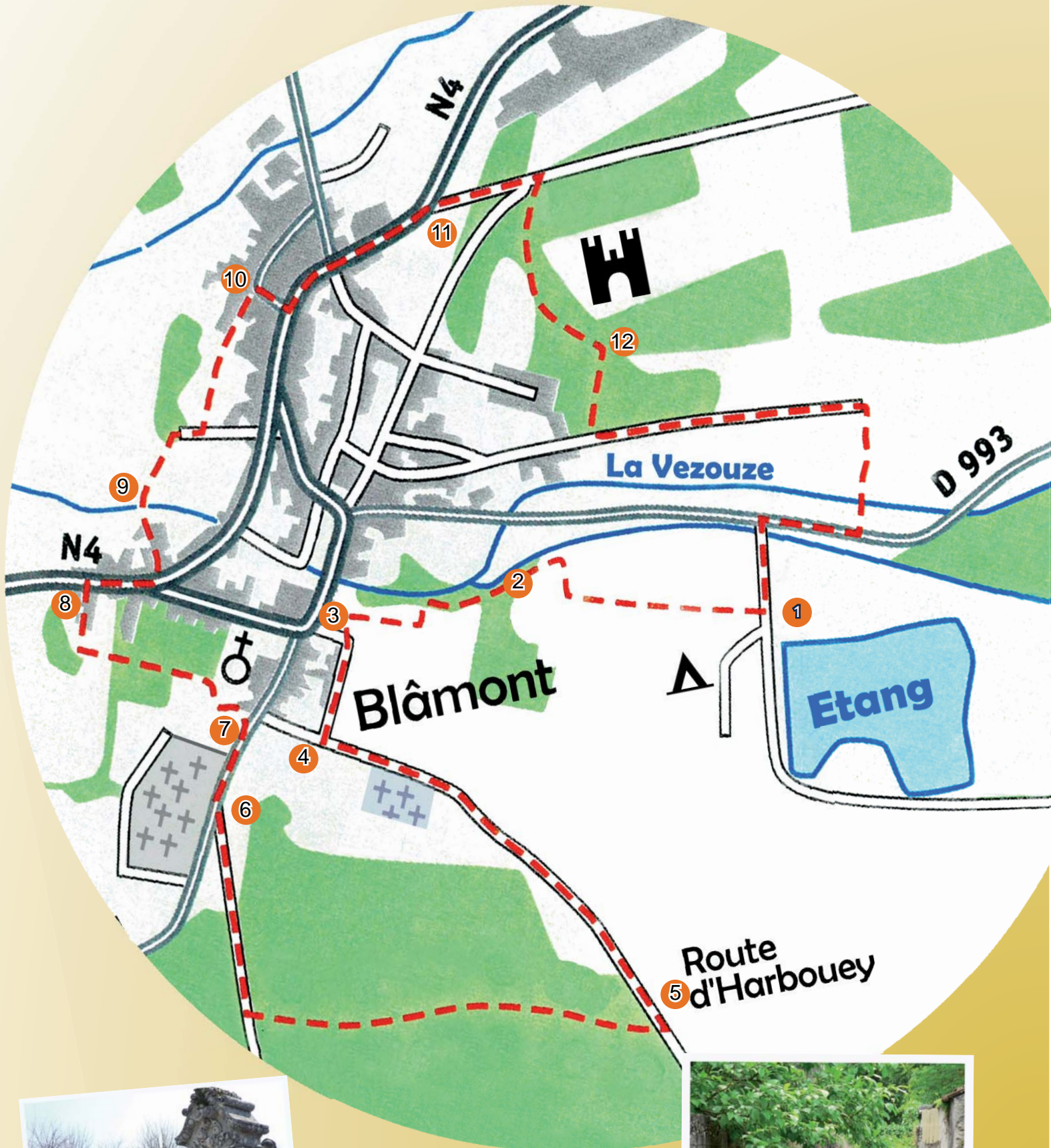
- 3** Traverser la route (⚠ attention prudence). Continuer (tout droit) de l'autre côté sur une petite route goudronnée qui monte sur environ 200m.

- 4** A l'intersection prendre à gauche la route d'Harbouey qui passe à côté du **cimetière israélite** et continue vers les pâtures.

Le cimetière israélite fut créé le 22 septembre 1845. Il contient des monuments du plus grand intérêt, témoignant de la forte intégration de la communauté juive à Blâmont.

- 5** Monter à droite le sentier « des marmottes » en sous-bois le long duquel à gauche vous avez des jardins en terrasse et à droite les vestiges du **champ de tir**.

Le champ de tir, créé en 1885, a connu une intense activité dans les années 1900, Blâmont se trouvant à quelques kilomètres seulement de la frontière Allemande de 1870 à 1918. Alors que se préparait la revanche contre l'Allemagne, se multipliaient les sociétés patriotiques, les concours gymniques et les associations de tir. Le nombre de porte-drapeaux fichés dans les façades montre à quel point l'esprit patriotique était exacerbé. Le champ de tir des marmottes a été abandonné et démantelé après la seconde guerre mondiale.



- 6 Redescendre la rue vers le bourg. Remarquer à gauche en face du cimetière **une croix et une statue de Saint Marcel**.

Selon Edmond DELORME (Lunéville et son arrondissement, tome II, 1927), «dans une habitation située vis-à-vis du cimetière, ont été conservés des débris d'un établissement religieux (statue, socles)». Cette maison a certainement servi à la famille de sculpteurs locaux dénommée Goeury, dont l'un des membres était établi «près le cimetière».

- 7 100 mètres plus loin, emprunter à gauche une étroite ruelle qui longe les jardins avant de rejoindre la D en contrebas.

Vous passez derrière l'église néo-gothique reconstruite en 1853-1856 par l'architecte Vultrin, dit «l'homme aux cent églises». A droite, vous voyez le presbytère datant de 1709.

- 8 La traverser (⚠ attention prudence) et gagner le sentier qui rejoint la Vezouze en empruntant la rue des **Tanneries**.

Les tanneries se sont développées au début du XIXème siècle et ont contribué à la prospérité de la ville. La famille Hertz en créa vers 1820 et fut suivie par les Marin et les Spire. Le canal des tanneries, qui relie la Voise et la Vezouze, les alimentait.



- 9 Après le lavoir situé à gauche, traverser la passerelle dit « le pont rouge » puis emprunter le sentier de droite et très rapidement bifurquer à gauche pour traverser la ruelle autrefois appelée «la ruelle puante» à cause des odeurs provenant des tanneries toutes proches.

- 10 Pour regagner le bourg, monter la rue à droite qui rejoint la rue principale nommée « Rue du 18 Novembre ». Traverser la route à hauteur du passage piéton et monter cette rue en suivant l'indication « château ».

Face au n°71 de la rue du 18 Novembre l'hospice Saint Jean-Baptiste fondé au XVIème siècle fut installé dans une maison près de la Vezouze en 1627. Il s'agissait d'un bureau de bienfaisance, de charité qui offrait le souper, un lit aux pauvres voyageurs de passage, pèlerins et les soignait. Endommagé par la Guerre de Trente Ans, il fut reconstruit à son emplacement actuel en 1726 où l'activité hospitalière se développa au profit des habitants de Blâmont. Le corps central fut remanié en 1865, et la chapelle fut surmontée d'un clocheton aujourd'hui disparu.*





11

Obliquer sur le chemin qui contourne le **château**. Vous longez l'ancien fossé du château situé à votre droite qui a été utilisé pour **la ligne ABC** (Avricourt-Blâmont-Cirey/Vezouze).



Le donjon du château qui surplombe le sentier est la partie la plus ancienne : elle date de la fin du XIII^{ème} siècle. Le donjon construit en calcaire coquille (muschelkalk) a la forme d'un carré aux angles arrondies (une particularité peu courante), sans doute pour mieux résister aux boulets des catapultes. Autour du donjon sont construites des tours et des courtines (murailles) du XIII^{ème} siècle. La terrasse de droite, dite «des cuisines» a été ajoutée postérieurement ; on y remarque des archères (fenêtres verticales) et des canonnières (bouches à feu rondes).

La ligne ABC a été inaugurée en 1870 ; elle permettait de relier Blâmont à la ligne de Paris à Strasbourg qui avait évité la ville en 1852 suite aux réticences des notables locaux. La ligne fut désaffectée en 1966. Une locomotive à vapeur de la ligne ABC datant de 1911 a été sauvée et restaurée par l'association d'Abreschviller. Elle a été confiée au chemin de fer touristique de la Doller ligne Cernay-Sentheim.

12

Au poteau balisé, prendre à droite le sentier qui descend jusque la rue des Déportés.

La rue des déportés a été réalisée au lieu-dit «le grand jardin» pour remplacer des maisons démolies pendant la guerre et suite à la construction du collège (1953). Les maisons en bande ont été édifiées par l'architecte (puis maire de Blâmont) Roland BELIN en 1958-1959 avec les fonds de guerre.

A l'intersection prendre à gauche pour longer le lotissement « le Nid ». Puis redescendre à droite jusqu'à la Vezouze pour regagner la route (⚠ prudence en traversant). Longer sur 200 m la D993 pour revenir au camping.